

partie du monde, que sur l'océan Pacifique et sur l'océan Atlantique il est nécessaire d'être prêts à défendre et à protéger notre pays contre toute attaque. Ce n'est pas le temps de discuter cette question; mais le Gouvernement doit certainement être félicité d'avoir acheté, avant que la guerre fut déclaré, les sous-marins qui, de concert avec le "Rainbow", le "Shearwater" et l'"Algerine", défendent la côte du Pacifique et d'avoir aussi tenté de remettre le "Niobé" en service. Tout cela et les mesures prises pour renforcer les défenses de terre vont inspirer de la confiance au peuple qui, pendant quelque temps ignorait ce qui pouvait arriver. En considérant la position où le Canada se trouve aujourd'hui, nous savons que nous combattons pour le droit, que nous prêtons notre aide non seulement pour maintenir l'honneur et le rang du Royaume-Uni, mais pour maintenir toute la base de la civilisation que nous sommes tenus, comme partie des dominions de Sa Majesté, de défendre, et ici je citerai les paroles que le premier ministre du Royaume-Uni a prononcées et telles que le "Times" de Londres les a publiées:

J'ai le droit de dire, et je parle au nom du pays—je ne parle pas au nom d'un parti mais au nom du pays—que nous avons fait tous les efforts qu'un gouvernement peut faire pour maintenir la paix. Cette guerre nous a été imposée.

En appuyant la Grande-Bretagne dans cette guerre, le Canada n'a pas été mis dans une position qui lui permettait de prendre volontairement les armes pour faire tous les efforts possibles pour assurer la paix et cette guerre a été imposée à tous les dominions de Sa Majesté, parce que, bien qu'ils ne fussent pas obligés formellement de prendre part à cette guerre, ils doivent cependant combattre. A ce sujet, je citerai encore les paroles du premier ministre du Royaume-Uni:

D'abord, pour remplir la solennelle obligation—une obligation qui, si elle eût été assumée par des particuliers—aurait été considérée non seulement au point de vue de la loi, mais au point de vue de l'honneur, et qu'aucun homme qui se respecte eût osé répudier. Secondement, nous combattons pour revendiquer le principe tendant à dire que les petites nationalités ne doivent pas être écrasées au mépris de la bonne foi internationale par la volonté arbitraire d'une puissante et formidable puissance.

Ces mots résument en une forme concise la position dans laquelle nous sommes aujourd'hui et les raisons qui nous ont fait prendre part à cette guerre—à cette guerre faite non pas au peuple allemand ou à la race allemande, mais contre l'impérialisme et l'autocratie qui a trop longtemps dominé

sur une population aimable et pacifique, l'a opprimée et l'a empêchée de réaliser ses aspirations naturelles. Nous admirons la courageuse attitude que le peuple de la Belgique a prise pour défendre ses droits et ceux de leur pays, et je sympathise avec lui, parce qu'il est obligé de porter le fardeau du conflit. Aujourd'hui, comme au temps de la guerre de Crimée, nous sommes les alliés de la France, et nous avons, de plus, les Russes pour nous appuyer. En nous occupant de la loi qui est mentionnée dans l'adresse et qui doit être déposée devant cette Chambre-ci comme devant l'autre, nous devons nous rappeler que les membres du Gouvernement ont la responsabilité de faire face à la situation, que nous sommes ici pour faciliter, en ce moment, autant que possible, leur tâche, remettant à plus tard le soin de critiquer ce que nous croirons devoir critiquer. Puis-je cependant exprimer l'espérance que le peuple ne manquera pas de nourriture dans notre pays et qu'il doit compter que tout sera mis en œuvre pour ramener à son niveau normal et adapter le commerce à l'état de choses créé récemment. En comprenant bien les conditions économiques actuelles, nous pourrions obvier aux difficultés auxquelles nous devons faire face.

Le dernier paragraphe de l'adresse, qui se lit comme suit:

En ma qualité de représentant de Sa Majesté le Roi, je désire vous exprimer ma reconnaissance et mon admiration pour l'esprit de patriotisme et pour la générosité qui se manifestent sur toute l'étendue du Dominion du Canada.

sera considéré par le peuple comme étant l'appréciation faite par Sa Majesté le Roi représentée par Son Altesse Royale le duc de Connaught, de la réponse du peuple du Canada en ce moment d'urgence.

L'honorable M. LOUGHEED: Permettez-moi de féliciter le proposeur et le second de l'adresse en réponse au discours du Trône du calme et de l'esprit de pondération qu'ils ont manifestés en traitant cette question.

A une époque où tous les sentiments patriotiques sont exaltés, c'est le moment de parler modérément et d'exercer les plus hautes qualités de l'esprit qui peuvent servir à la discussion des affaires publiques qui nous ont réunis. C'est le moment où les besoins du pays exigent l'exercice des talents de nos hommes publics, à quelque parti qu'ils appartiennent. Je crois que cet esprit anime tous les membres du parlement du Canada, à cette session spéciale, convoquée pour adopter les mesures extraordinaires qui nous seront soumises. Étant